



3 JOURS

12 ÉLUS MAX

PRÉSENTIEL / VISIO

BEST

OBLIGATOIRE

SSCT renouvellement des membres du CSE

Formation de renouvellement pour les élus déjà formés, approfondir la prévention des risques et l'amélioration des conditions de travail.

— DESCRIPTION

Cette formation de renouvellement s'adresse aux élus du CSE ayant déjà bénéficié d'une formation SSCT initiale. Elle permet de réactualiser les connaissances, d'approfondir les thématiques de prévention et d'intégrer les évolutions législatives et réglementaires intervenues depuis la précédente formation. Les participants renforcent leur capacité à analyser les conditions de travail, à conduire des enquêtes et à exercer leurs missions de représentation avec davantage d'efficacité et d'assurance.

— OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Réactualiser les connaissances en matière de SSCT et intégrer les évolutions légales
- Approfondir l'identification et l'évaluation des risques professionnels
- Maîtriser la conduite d'une enquête suite à un accident du travail
- Analyser les conditions de travail et formuler des propositions d'amélioration
- Comprendre et gérer les accidents du travail et maladies professionnelles
- Exercer les droits d'alerte et de retrait avec discernement
- Renforcer le dialogue social autour de la SSCT
- Maîtriser les obligations de l'employeur en matière de prévention

— PROGRAMME

- Bilan de la précédente mandature SSCT : retour d'expérience
- Actualités législatives et réglementaires en matière de SSCT
- Comprendre le fonctionnement du CSE et de la CSSCT
- Les missions SSCT : inspection, enquête, consultation
- Les risques professionnels : nouvelle classification et méthodes d'évaluation
- L'enquête après accident du travail : méthode, outils, rapport
- Les risques psychosociaux : approfondissement et outils de mesure
- Inspection des lieux de travail : grille d'observation et rapport
- Les droits d'alerte et de retrait : conditions et procédure
- La consultation sur les mesures SSCT : négociation et avis
- Les relations avec les acteurs de la prévention : DREETS, CARSAT, médecin du travail
- Cas pratiques et mises en situation complexes

